



LES RÊVES

ET LES

MOYENS DE LES DIRIGER

OBSERVATIONS PRATIQUES

PARIS

AMYOT ÉDITEUR 8 RUE DE LA FENÊTRE

1867

Les Rêves et les moyens de les diriger

Léon d'Hervey de Saint-Denys



Amyot, éditeur, Paris, 1867

Exporté de Wikisource le 04/23/20

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

CE QU'ON DOIT S'ATTENDRE À TROUVER DANS CE LIVRE
ET COMMENT IL FUT COMPOSÉ.

- I. Courts prolégomènes. — Pour qui ce livre n'est pas écrit. — À quel âge et dans quelles circonstances je commence à prendre note de mes rêves, et ensuite à les étudier. — Mes premières découvertes et mes premiers progrès dans cette voie. — Je suis cependant forcé d'interrompre ces études que je reprends plus tard. — Pourquoi je n'ai pas concouru en 1855, et sous quelle forme je me détermine à publier mes recherches aujourd'hui
- II. Le journal de mes rêves et les premiers résultats que j'en obtiens. — Je m'accoutume à me rappeler de mieux en mieux ce que j'ai rêvé, et j'arrive à la conviction qu'il n'est point de sommeil sans rêves. — J'acquies ensuite l'habitude de savoir, en rêvant, que je rêve, et j'observe dans cet état les opérations de mon esprit
- III. Les visions que nous avons en songe peuvent se définir : la représentation aux yeux de notre esprit des objets qui occupent notre pensée. — *Nihil est in*

visionibus somniorum quod non prius fuerit in visu.
— Les clichés-souvenirs. — Différence entre rêver et penser. — Pourquoi nous avons tantôt des visions d'une netteté parfaite, et tantôt des visions confuses. — Premier examen de quelques opinions matérialistes. — Un rêve de fleuriste et un rêve de mendiant. — Sur les monuments d'architecture et sur les ouvrages d'art qui nous apparaissent en rêve. — Relation d'un rêve assez remarquable et conséquences à en tirer

IV. De l'association et de l'enchaînement des idées ; de la superposition des images ; des abstractions pures et des visions monstrueuses qui en procèdent. — Comment on passe de la veille au sommeil. — Comment se forment les premiers songes. — Explication de quelques rêves incohérents et bizarres.— Double principe auquel tous les événements du songe doivent nécessairement se rapporter. — Utilité de connaître l'opinion des auteurs anciens et modernes sur plusieurs questions controversées, avant de chercher nous-mêmes davantage à les éclaircir

DEUXIÈME PARTIE.

OU, TOUT EN RAPPORTANT LES OPINIONS DES AUTRES
L'AUTEUR CONTINUE D'EN EXPOSER LES SIENNES.

- I. Les anciens : Égyptiens ; Chaldéens ; Hébreux ; Arabes ; Orientaux ; Grecs ; Romains. — L'incubation. — L'étymologie du mot *dormir*. — Les livres d'Artémidore. — Hippocrate et ses idées sur les rêves. — Pourquoi les pères de l'Église défendirent l'interprétation des songes. — Secret que les prêtres païens ont dû posséder. — Ce qu'il faut penser, en résumé, de la science onéirocritique des anciens
- II. Du moyen âge à l'époque contemporaine. — Pierre Le Loyer. — Le cardinal Bona. — Vossius. — L'art de se rendre heureux par les songes, c'est-à-dire en se procurant telle espèce de songe que l'on puisse désirer. — Kurt Sprengel. — Cabanis. — Condillac. — Benjamin Franklin. — Müller. — Philon le juif. — Pierre Bayle. — Opinion de ces écrivains sur les avertissements et pressentiments qu'on peut avoir en rêve. — L'École matérialiste. — Boerhave. — De la non interruption de la pensée, du non souvenir des rêves et de la *volition*, en d'autres termes de l'action de la volonté, pendant le sommeil. — Darwin. — Formey. — Jouffroy. — Dugald-Stewart
- III. Le Dictionnaire des Sciences médicales. — L'article *Sommeil*, par Montfalcon. — J'écarte les dissertations purement théoriques pour m'attacher surtout à la méthode d'observation. — Développement des axiomes *Motus in somno intro vergunt ; Somnus nil aliud est quam receptio spiritus vivi in sese*. — Comparaison entre les forces actives et passives du corps et de l'esprit. — Causes

efficaces du sommeil telles que les énumère Montfalcon. — La transition de la veille au sommeil est toujours caractérisée par un instant de rêvasserie. — De la suspension de l'attention à l'approche du sommeil

IV. L'article *Songe* et l'article *Rêve* par Moreau (de la Sarthe). — Art. 1. *Considérations générales.* — Art. 2. *Dispositions des facultés intellectuelles pendant le sommeil et pendant les rêves, et parallèle, relativement à cette disposition, du délire et des songes.* — Moreau admet le sommeil sans rêve. — Comment Jouffroy a combattu cette opinion. — Moreau veut que toutes les opérations actives de l'esprit soient suspendues pour qu'il y ait sommeil véritable ; en d'autres termes le rêve ne commencerait que lorsque le sommeil serait troublé. — Art. 3. *Comment et pourquoi se forment les rêves.* — Observations critiques à ce sujet. — Art. 4 et 5. *Comment les rêves deviennent sensibles et que faut-il entendre par la clarté et la lucidité des rêves.* — Sur les rêves du soir et sur ceux du matin. — Moreau pense que nous n'avons pas d'action sur les images de nos songes, ce que je combats. — Comment et pourquoi l'on ne juge pas bien du temps écoulé en rêve. — Sur le phénomène de l'association des idées. — Que, suivant moi, les rêves les plus clairs seront ceux du sommeil le plus profond. — Art. 6. *Du caractère, des sensations et des idées pendant les rêves, et des perceptions illusives en particulier.* — Les sensations sont plus vives en rêve qu'à l'état de

veille. — Sur les travaux d'esprit qu'on exécute en rêve. — Qu'il faut éviter les distinctions trop subtiles à propos de la classification des rêves. — La Sonate de Tartini. — Fait curieux rapporté par Moreau (de la Sarthe). — Les songes pénibles et les songes voluptueux. — Art. 7. *Du développement, de la marche et du sujet des différentes espèces de rêves.* — Peut-on saisir le point de départ des rêves ? — Art. 8. *Interprétation médicale et classification des rêves.* — Le cauchemar. — L'incube. — De la lucidité des somnambules et des hallucinés. — Opinions de Lelut, Maine de Biran, Rattier, Adelon, Brière de Boismont, Müller, Magendie, Bicliat, Gassendie, Pierre Leroux

V. Du sommeil au point de vue physiologique et psychologique, par M. Albert Lemoine. — Existe-t-il un sommeil sans rêves ? — Faut-il voir dans le rêve une forme particulière de la pensée ? — Sur la transition de la veille au sommeil. — Nouvelles considérations sur la valeur des mots *rêver* et *penser*. — L'âme a-t-elle besoin de repos ? — La théorie des ébranlements de fibres, et le système de Maine de Biran. — Comment M. Lemoine explique l'incohérence des songes. — Du plus ou moins de netteté dans les images, et pourquoi nos rêves offrent très-rarement un égal degré de lucidité. — Au milieu de quelles circonstances une dame revoit en songe un frère qu'elle avait perdu plusieurs années auparavant. — Altération de certains *clichés-souvenirs* et merveilleuse conservation de certains autres. — De

la transition par substitution ou par superposition d'images. — Sur la part de chacun de nos sens dans la formation de nos rêves. — Impuissance des théories matérialistes pour expliquer les illusions du sommeil. — Alternative d'activité et de passivité dans notre esprit, et conséquences de ce phénomène sur la trame de nos rêves. — Comment je classerais volontiers les songes. — De l'influence des sensations organiques sur l'esprit pendant les rêves, et réaction des préoccupations de l'esprit sur les organes. — Ce qui empêche quelquefois le sommeil d'être réparateur. — Nature de l'effort que fait l'esprit pour réveiller le corps. — Sensibilité morale. — Les sentiments que l'on éprouve en rêve ressemblent-ils toujours à ceux qu'on a quand on est éveillé ? — De l'intelligence, en rêve, et pourquoi les jugements qu'on porte dans cet état sont très-souvent erronés. — Comparaison du rêve et de la folie. — De la conscience, de la mémoire, de l'association des idées et de l'imagination, selon M. Lemoine. — Importantes distinctions à faire à propos du rôle que joue dans nos rêves cette dernière faculté. — De l'attention et de la puissance locomotrice

VI. Examen sommaire du récent ouvrage de M. Alfred Maury, *le Sommeil et les Songes*. — Les hallucinations hypnagogiques. — De l'intelligence considérée comme une fonction du cerveau, et de la localisation encéphalique des facultés de l'entendement, d'après les doctrines de cet écrivain.

— Observations intéressantes que M. Maury a faites sur lui-même. — *Dissolving views*. — Des rêves où l'on reprend le fil d'un rêve antérieur, précédemment oublié. — Comment on peut commettre sans remords de fort méchantes actions, en songe, et de quelle façon l'on peut dire que notre libre arbitre nous est alors enlevé. — Opinions des docteurs Macario et Cerise, qui se rapprochent beaucoup plus des miennes que de celles de M. Alfred Maury. — Réflexions de Charma et de Brillât Savarin, à propos de l'exquise sensualité de certains rêves. — Que l'étude du sommeil et des songes naturels est la meilleure introduction à celle du somnambulisme et du magnétisme. — Quelques réflexions du docteur Cerise pour clore la revue des écrivains qui ont traité la question du sommeil et des rêves, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours

TROISIÈME PARTIE.

OBSERVATIONS PRATIQUES SUR LES RÊVES ET SUR LES MOYENS
DE LES DIRIGER.

- I. *Observations concernant les rêves du premier sommeil et tendant surtout à démontrer qu'il n'est point de sommeil sans rêve.* — Extraits des plus anciens cahiers du journal de mes rêves. — Expériences faites sur un ami pendant son sommeil.

— Premiers rêves où je parviens à saisir la transition de la veille au sommeil. — De la profondeur du sommeil et de la vivacité des songes à différentes heures de la nuit. — Comment l'intensité du sommeil et la vivacité des songes dépendent alternativement des dispositions du corps et de celles de l'esprit. — Expérience très-concluante à l'appui de cette opinion que les images qui composent le rêve sont d'autant plus vives que le sommeil est plus profond. — De la période plus ou moins longue de nos rêves dont nous pouvons garder le souvenir au réveil. — Résumé des questions abordées dans ce paragraphe

II. *Observations tendant à démontrer que ni l'attention ni la volonté ne demeurent nécessairement suspendues pendant le sommeil.* — Premières conditions nécessaires pour diriger les rêves. — Comment la volonté peut écarter les rêves pénibles et provoquer les rêves agréables. — Exemples de volonté et d'attention en rêve. — Volonté sous forme de désir. — Volonté dirigeante. — Attention et volonté. — Moyen de changer brusquement le cours d'un rêve, et d'évoquer certaines images à volonté. — Ce qui advient, lorsqu'on fait naître, en rêve, une situation dans laquelle on n'ait jamais pu se trouver en réalité. — En quelles conditions un effort d'attention devient, en rêve, difficile et même douloureux. — Comment la volonté agit-elle pour provoquer un réveil immédiat, quand on s'est aperçu

qu'on est le jouet d'un songe pénible et qu'on en veut résolument sortir ?

III. *Observations sur l'exercice, en rêve, des facultés de raisonner et de juger.* — Comment le sentiment de la réalité se mêle parfois aux illusions du songe, et comment les jugements déraisonnables que l'on porte ne prouvent point qu'il y ait défaillance ou altération dans la faculté de juger

IV. *Observations sur la part que prennent la mémoire et l'imagination dans la formation de nos rêves.* — Pourquoi je réunis ces observations dans le même chapitre. — Les ressources et les fonctions de l'imagination sont-elles sensiblement modifiées pendant nos rêves ? — La mémoire de l'homme qui rêve peut-elle acquérir un degré de puissance qu'elle n'aurait pas chez l'homme éveillé ? — L'imagination peut-elle nous offrir en rêve des images nettes et précises d'objets que, cependant, nous n'ayons jamais vus, touchés ni entendus en réalité ? — Un passage remarquable du livre de M. Maury. — Rêves où nous croyons reconnaître quelque situation ou quelque personnage qui nous semblent complètement inconnus au réveil. — Rêves dont on garde particulièrement la mémoire d'un rêve à un autre. — Caprices de la mémoire. — Constante disposition qu'a notre esprit de procéder par voie de dialogue, quand il raisonne ou réfléchit. — Puissance d'induction dont l'imagination fait preuve dans le recueillement du sommeil. — Personnifications imaginaires.— Sorte de dédoublement moral. —

Comment la mémoire acquiert le plus d'énergie. —
Rêves où l'imagination se montre créatrice. —
Problèmes psychologiques

V. *Observations sur l'exaltation de la sensibilité morale et de la conceptivité intellectuelle en rêve, et sur les travaux de l'esprit que l'on exécute en rêvant.* — De l'exaltation de la sensibilité, en général. — Distinction entre les travaux scientifiques et les travaux littéraires exécutés en rêve, au point de vue de la valeur qu'ils peuvent avoir.—Vers composés en dormant. — Rêve d'un joueur d'échecs et enseignements qu'il comporte, quant à la puissance imaginative. — Comment un songe peut se réaliser sans que ce fait ait par lui-même rien de merveilleux. — Rêve d'un mathématicien illustre. — Influence de certains rêves sur le moral des hommes et sur les actions de leur vie réelle

VI. *Observations sur l'exaltation, en rêve, de la sensibilité physique, et sur les indications pathologiques qui peuvent quelquefois en résulter.* — Perception subtile des choses du dehors et sentiment profond de ce qui se passe en nous : telle est la division que j'adopterai pour le classement des observations que j'ai recueillies. — Exemples de sensibilité externe et de sensibilité interne. — Corrélation entre certaines dispositions du corps et certaines hallucinations de l'esprit. — Le seul fait du retour de certains rêves est un phénomène dont la cause mérite d'être recherchée. — Que les blessés, comme les gens en proie à quelque grande

surexcitation morale, ne peuvent avoir des songes lucides et suivis. — Exemple d'un rêve où deux principes contraires agissent simultanément. — Des rêves supersensuels, et de ceux qui se développent sous l'influence de divers narcotiques

VII. *Observations sur la marche et le tissu des rêves, en général, sur plusieurs moyens de rêver à ce que l'on désire, et sur celui d'écarter les images fâcheuses dont on est parfois obsédé.* — Difficulté de saisir le lien de l'association des idées dans un très-grand nombre de rêves. — Premières distinctions à établir. — Transitions qui s'opèrent en rêve, au moyen des associations d'idées procédant de l'ordre suivant lequel les souvenirs se sont classés chronologiquement dans la mémoire. — Comment on peut provoquer certains rêves et rêver, par suite, à ce que l'on veut. — Idées premières et idées secondaires. — Explication d'un rêve représenté au frontispice. — D'un phénomène que j'appellerai *rétrospection*, et de sa fréquente manifestation dans les rêves supersensuels. — Autres exemples de rêves provoqués ou conduits par divers moyens faciles à mettre en pratique. — Comment l'esprit peut être ramené à une idée par l'intermédiaire d'une sensation qu'il n'apprécie même pas. — Transitions qui s'opèrent, en rêve, au moyen des abstractions que fait l'esprit. — Abstractions de qualités de l'ordre sensible. — Transformations graduées que l'imagination a le pouvoir d'opérer. — Qu'il n'est point nécessaire que la trame d'un rêve soit

logiquement suivie pour qu'elle soit réellement interrompue, et dans quelles circonstances l'esprit n'éprouve aucun étonnement des songes les plus bizarres et les plus monstrueux. — Abstractions de l'ordre purement abstrait. — Comment l'esprit passe quelquefois de l'ordre abstrait à l'ordre sensible.— Indication d'un genre d'abstractions dont il sera donné de nouveaux exemples dans le chapitre supplémentaire qui suit

VIII. *Observations diverses pour la confirmation de celles qui précèdent, ou pour l'éclaircissement de quelques dernières propositions.* — Sur différentes visions hypnagogiques. — Nouveaux exemples de la façon dont les idées s'enchaînent et dont les images se fondent, se transforment ou se substituent les unes aux autres. — Transitions par substitution de personnes très-fréquentes dans nos rêves. — Elles transportent parfois sur la personnalité même de celui qui rêve une action qu'il avait d'abord imaginée en dehors de lui. — Songes bizarres et incohérents en apparence, qui s'expliquent cependant très-facilement par les principes précédemment exposés. — Idée principale poursuivie à travers plusieurs idées secondaires. — Deux idées qui marchent de front. — Surprise que peut nous causer, en rêve, notre propre mémoire. — Sorte de dualité morale. — Logique des rêves. — Illusion dont il est difficile de se défendre. — Relations de plusieurs rêves suivis où l'on trouve l'application de quelques principes exposés dans ce volume, en ce qui

concerne notamment les moyens d'appeler ou d'écarter certaines visions et de s'observer soi-même en rêvant. — Derniers extraits de mes cahiers, comprenant quelques observations détachées

RÉSUMÉ-CONCLUSION

APPENDICE

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Première partie — Ce qu'on doit s'attendre à trouver dans ce livre et comment il fut composé.

- I
- II
- III

- IV

Deuxième partie — Où tout en rapportant les opinions des autres l'auteur continue d'exposer les siennes.

- I
- II
- III
- IV
- V
- VI

Troisième partie — Observations pratiques sur les rêves et sur les moyens de les diriger.

- I
- II
- III
- IV
- V
- VI
- VII
- VIII

- Résumé et conclusion

- Appendice

LES RÊVES

PREMIÈRE PARTIE

CE QU'ON DOIT S'ATTENDRE À TROUVER DANS CE LIVRE ET COMMENT IL FUT COMPOSÉ

I

Courts prolégomènes. — Pour qui ce livre n'est pas écrit. — À quel âge et dans quelles circonstances je commence à prendre note de mes rêves ^[1], et ensuite à les étudier. — Mes premières découvertes et mes premiers progrès dans cette voie. — Je suis cependant forcé d'interrompre ces études que je reprends plus tard. — Pourquoi je n'ai pas concouru en

1855, et sous quelle forme je me détermine à publier mes recherches aujourd'hui.

Suivre pas à pas la marche de l'esprit humain dans ses capricieuses pérégrinations à travers un monde idéal ; analyser minutieusement certains détails de nature à jeter une vive lumière sur l'ensemble du tableau ; demander à l'expérience la solidarité qui s'établit entre les actions de la vie et les illusions de sommeil ; ce thème offre déjà par lui-même un assez remarquable intérêt ; mais s'il venait à ressortir de cette étude la preuve que la volonté n'est point sans action sur les nombreuses péripéties de notre existence imaginaire, que l'on peut guider parfois les illusions du rêve comme les événements du jour, qu'il n'est pas impossible de rappeler quelque vision magique, ainsi qu'on revient dans la vie réelle à quelque site affectionné, cette perspective mériterait sans doute une attention particulière ; l'intérêt prendrait un caractère qu'on ne lui soupçonnait pas tout d'abord.

Les rêves ne sont-ils pas la tierce partie de notre existence ? Pour ceux qui *cherchent*, le phénomène du rêve n'est-il pas étroitement lié à ce grand mystère de la dualité psycho-corporelle, qu'on ne se lassera jamais de sonder ? Parmi ceux qui se sentent vivre, enfin, en est-il un qui ne garde, au moins vaguement, le souvenir de quelque vision enchanteresse, ayant laissé dans sa mémoire une douce et ineffaçable impression ?

Comme l'imagination crée de délicieuses féeries, alors qu'elle règne en absolue souveraine, affranchie de tout ce que la vie positive a d'exigences et d'empêchements, abandonnée, sans nulle réserve, à toutes les magnificences de l'idéal ! Les cauchemars, les monstres, les terreurs indicibles suscitent parfois, il est vrai, de très-pénibles émotions ; mais que de régions enchantées, que d'apparitions charmantes, que d'épanchements délicieux et de sensations d'une vivacité inouïe, qui nous font regretter parfois au réveil la trop courte durée de la nuit !

Je sais bien que de tels préliminaires seront fort mal accueillis par certaines personnes, qui assurent n'avoir jamais qu'un sommeil mortiforme, et qui vont jusqu'à repousser, comme une opinion déraisonnable, la seule idée que leur esprit ait pu veiller ; mais ce n'est point pour elles que je publie ce volume ; je les prie même instamment de ne pas l'ouvrir. Ceux dont j'ambitionne le suffrage ne seront pas non plus les spécialistes, résolus par avance à n'examiner une question que d'un seul côté. L'auteur n'est point docteur en médecine, encore moins en philosophie. Quelle qualité a-t-il, en définitive, pour aborder un sujet aussi délicat ? Il est indispensable que le lecteur le sache, et je n'imagine point de meilleure façon de l'en instruire que de lui raconter très-simplement comment ces pages sont venues au jour.

Élevé dans ma famille, où je fis mes études sans condisciples, je travaillais seul, loin de toute distraction comme de toute surveillance, ayant à produire mes

compositions à heure fixe, libre de couper d'ailleurs mes heures de classe suivant mes inspirations ou mon bon plaisir. Ainsi livré à moi-même, il m'arrivait fréquemment d'achever ma tâche avant que le moment ne fût venu de la produire. L'instinctive paresse de tout jeune garçon m'empêchait, on le pense bien, d'en faire tout haut la remarque ; le moindre passe-temps me semblait préférable à quelque surcroît d'occupation forcée qu'on n'eût point manqué de m'assigner. J'employais donc ces instants de loisir d'une manière ou d'une autre. Tantôt je crayonnais, tantôt je coloriais ce que j'avais crayonné. L'idée me vint un jour (j'étais alors dans ma quatorzième année), de prendre pour sujet de mes croquis les souvenirs d'un rêve singulier qui m'avait vivement impressionné. Le résultat m'ayant paru divertissant, j'eus bientôt un album spécial, où la représentation de chaque scène et de chaque figure fut accompagnée d'une glose explicative, relatant soigneusement les circonstances qui avaient amené ou suivi l'apparition.

Stimulé par le désir d'enrichir cet album, je m'accoutumais à retenir de plus en plus facilement les fantasques éléments de mes narrations illustrées. À mesure que j'avais dans le journal quotidien de mes nuits, les lacunes y devenaient plus rares ; la trame des incidents se montrait plus suivie, quelque bizarre qu'elle fût d'ailleurs. L'expérience m'avait prouvé maintes fois qu'il y avait eu simplement de ma part un défaut de mémoire, là où j'avais cru constater d'abord une interruption réelle dans le

déroulement des tableaux qui avaient occupé mon esprit, et j'arrivais insensiblement à cette conviction, qu'il ne saurait exister un sommeil sans rêves, non plus qu'un état de veille sans pensée. Je voyais en même temps se développer chez moi, sous l'influence de l'habitude, une faculté à laquelle j'ai dû la plus grande partie des observations consignées plus loin, celle d'avoir souvent conscience en dormant de ma situation véritable, de conserver alors, en songe, le sentiment de mes préoccupations de la veille, et de garder par suite assez d'empire sur mes idées pour en précipiter au besoin le cours dans telle ou telle direction qu'il me convenait de leur imprimer.

Sorti de l'enfance et de la période absorbante de quelques études spéciales, je fus curieux de savoir comment avait été traité par les auteurs les plus en renom ce sujet du sommeil et des songes que je n'avais encore étudié que sur moi-même. Mon étonnement fut très-grand, je l'avoue, de reconnaître que les psychologues et physiologistes les plus célèbres avaient à peine jeté quelques rayons d'une lumière indécise sur ce que j'imaginai avoir été de leur part l'objet d'une élucidation directe, qu'ils ne donnaient la solution d'aucune des difficultés qui m'avaient surtout arrêté, et qu'ils soutenaient même, à l'égard de certains phénomènes, des théories dont l'expérience pratique m'avait souvent démontré la fausseté. Fixant dès lors tout particulièrement mon attention sur quelques-uns de ces mystères psychologiques les moins clairement compris, je résolus d'en surprendre l'explication durant le sommeil lui-même,

en mettant à profit cette faculté dès longtemps acquise, de conserver fréquemment au milieu de mes rêves une certaine liberté d'esprit.

Les premières conquêtes de ce travail incessant m'encouragèrent si fort à le poursuivre que, durant plusieurs mois, j'en vins à n'avoir plus, pour ainsi dire, autre chose dans la tête. Réfléchissant pendant le jour aux questions les plus intéressantes à éclaircir, épiant, pendant les rêves où j'avais le sentiment de ma situation, toutes les occasions de découvrir ou d'analyser, je savais secouer le sommeil par un violent effort de volonté, chaque fois que je croyais avoir surpris tout à coup quelque opération de l'esprit particulièrement remarquable ; et saisissant alors un crayon, toujours placé près de mon lit, je me hâtais d'en prendre note, presque à tâtons, les yeux demi-fermés, avant qu'il en fût de ces subtiles impressions comme des images fugitives de la chambre noire, si promptement évanouies devant le grand jour.

Une objection qui se présente tout naturellement me sera faite : « Vous ne dormiez point, » me dira-t-on. « Ce sommeil étrange dont vous nous parlez n'était pas un sommeil véritable. » À cela, je répondrai sincèrement que je fus tout d'abord disposé moi-même à le soupçonner. Des maux de tête m'assaillirent, et je crus devoir interrompre mes élucubrations nocturnes ; mais un repos d'esprit relatif m'ayant rendu la santé sans altérer cette faculté définitivement acquise de m'observer parfois en rêvant, et vingt années s'étant écoulées depuis sans que je l'aie jamais

perdue, il faut admettre, ce me semble, que j'avais simplement éprouvé, au moral, ce qu'éprouvent, au physique, ceux qui développent par une gymnastique violente les si grandes ressources du corps humain : au lieu d'une courbature des membres, c'était une fatigue momentanée de l'esprit que j'avais ressentie. Or, si je suis porté à croire qu'il y aurait des organisations rebelles aux habitudes psychiques que j'ai contractées, comme il en est aussi d'incompatibles avec les exercices du trapèze et du tremplin, je n'en demeure pas moins aussi très-persuadé qu'en s'y prenant, ainsi que je l'ai fait, dès l'âge où la nature se prête si complaisamment à tout ce qu'on exige d'elle, bon nombre de personnes arriveraient à maîtriser comme moi les illusions de leurs songes, résultat inattendu sans doute, mais non point morbide ni anormal.

J'ai dit que par raison de santé j'avais dû interrompre, momentanément du moins, l'étude de mon propre sommeil. J'y revins peu à peu, sans excès et désormais sans fatigue. Quelques découvertes m'enthousiasmèrent. Mon ambition n'eut plus de bornes ; je ne conçus rien moins que le projet de donner une théorie complète du sommeil et des songes. Une telle perspective me faisait redoubler d'efforts. Mais à mesure que j'avançai dans la connaissance de mon sujet, à mesure que je pénétrais dans cet effrayant dédale, je vis les difficultés grandir et se compliquer démesurément. L'élucidation de certains phénomènes dont j'étais parvenu à saisir, sinon toujours la cause première, du moins la marche et le développement, quelques rapides éclairs à la lueur

desquels j'entrevois par instants la profondeur de ces régions inconnues ne servirent qu'à me faire sentir avec plus de force combien je demeurerais au-dessous de la tâche que je n'avais pas craint d'affronter. Mon impuissance à ériger un système m'apparut alors si complète, l'embarras même de coordonner les matériaux que j'avais recueillis me sembla si lourd que le découragement succéda tout à coup à l'ardeur première ; et, absorbé par d'autres études, je laissai reposer celle-là.

Il m'eût été malaisé cependant de n'y plus penser ; conservant toujours, dans la plupart de mes rêves, la conscience de mon état d'homme endormi, je revenais souvent instinctivement aux préoccupations qui m'avaient captivé durant plusieurs années. Un phénomène nouveau se révélait-il à mon esprit, une occasion s'offrait-elle fortuitement d'atteindre une solution longtemps cherchée, je ne résistais pas au plaisir d'y donner mon attention tout entière ; et, bien qu'ayant renoncé véritablement à bâtir, je ne laissais pas cependant que de recueillir encore des matériaux.

Lorsqu'en 1855, la section de philosophie de l'Académie des Sciences morales et politiques vint à donner pour sujet de concours la théorie du sommeil et des songes, question qui semblait oubliée depuis longtemps, des amis, à qui j'avais communiqué déjà plusieurs fragments de mes recherches, m'engagèrent vivement à me placer au nombre des concurrents ; mais indépendamment de ce qu'il m'eût été très-difficile, à mon point de vue, d'accepter le

programme tel qu'il était ^[2], j'eusse été toujours arrêté, comme je l'ai déjà exposé, par l'impossibilité d'esquisser le plan complet d'un édifice dont quelques parties seulement se dessinaient clairement à mon esprit.

J'attendis toutefois avec impatience la publication du mémoire couronné. Je le lus avec avidité, et ce fut un mélange de regrets et de satisfaction pour moi que d'y trouver plusieurs faits expliqués comme je les avais compris moi-même, décrits d'ailleurs plus éloquemment que je n'aurais pu le tenter. Mais il me sembla reconnaître que M. Lemoine avait eu précisément à lutter contre ce grand obstacle qui m'avait effrayé ; à savoir, l'obligation d'accommoder son sujet aux exigences d'un cadre fourni d'avance. À côté de morceaux d'un bonheur extrême, il en est où les hésitations de la plume indiquent assez que l'auteur eût préféré ne pas les écrire.

En faisant plus loin l'historique des opinions professées à différentes époques touchant le sommeil et les rêves, j'analyserai cet ouvrage ainsi que deux publications plus récentes de M. Alfred Maury et de M. le docteur Macario ; mais je dois manifester, dès le début, que je regrette d'y voir disserter si souvent sur les afflux du sang, sur les fluides vitaux, sur les fibres cérébrales, etc., etc., considérations renouvelées de l'ancienne école qui n'expliquent, à mon sens, absolument rien. Nous connaissons trop peu les liens mystérieux qui unissent l'âme à la matière pour que l'anatomie soit notre guide dans ce que la psychologie a de plus subtil.

En résumé, malgré tout ce qui s'est publié de savant et d'ingénieux sur ce sujet du sommeil et des rêves, agité depuis qu'il existe des livres, il reste encore pour l'observateur pratique un monde entier à conquérir. Édifier un travail d'ensemble était une entreprise au-dessus de mes forces ; mais, semblable au voyageur qui supplée à son défaut de science par l'exactitude de ses aperçus, je puis apporter aussi mon contingent de notions nouvelles.

Je ne suivrai point d'autre méthode que celle d'exposer mes remarques et mes idées dans l'ordre où l'entraînement de la logique et de la discussion me paraîtra les appeler, de telle sorte que je ne m'imposerai aucune classification rigoureuse, et que je reviendrai sur les mêmes faits chaque fois qu'il y aura lieu de les envisager à un point de vue différent, ou d'en tirer quelque induction nouvelle. Je tâcherai de dire le plus nettement possible ce que j'ai senti, éprouvé, reconnu, ce que des expériences réitérées me font tenir pour certain, ou ce que je crois seulement avoir entrevu.

Enfin, selon les termes d'une comparaison dont j'ai précédemment fait usage, je fournirai ma part de matériaux pour l'édifice à mettre en œuvre, laissant à quelque architecte plus puissant le soin de les compléter et de bâtir.

-
1. ↑ Dès la première fois que le mot RÊVE se présente dans ce livre, je dois prévenir le lecteur que je n'établis aucune distinction entre le RÊVE et le SONGE. J'emploierai donc ces deux termes indistinctement.
 2. ↑ Le sujet mis au concours était ainsi exposé :

« Du sommeil au point de vue psychologique.

« Quelles sont les facultés de l'âme qui subsistent ou qui sont suspendues, ou considérablement modifiées dans le sommeil ?

« Quelle différence essentielle y a-t-il entre rêver et penser ?

« Les concurrents comprendront dans leurs recherches le somnambulisme et ses différentes espèces.

« Dans le somnambulisme naturel y a-t-il conscience et identité personnelle ?

« Le somnambulisme artificiel est-il un fait ?

« Si c'est un fait, l'étudier et le décrire dans ses phénomènes les moins contestables, reconnaître celles de nos facultés qui y sont engagées et essayer de donner de cet état de l'âme une théorie, selon les règles d'une saine méthode philosophique.

II

Le journal de mes rêves et les premiers résultats que j'en obtiens. — Je m'accoutume à me rappeler de mieux en mieux ce que j'ai rêvé, et j'arrive à la conviction qu'il n'est point de sommeil sans rêves. — J'acquies ensuite l'habitude de savoir, en rêvant, que je rêve, et j'observe dans cet état les opérations de mon esprit.

J'ai dit que j'avais treize ans lorsque je commençai à tenir très régulièrement le journal de mes rêves. Ce journal, qui forme vingt-deux cahiers remplis de figures coloriées, représente une série de mille neuf cent quarante-six nuits, c'est-à-dire de plus de cinq années. Avant d'entrer dans le détail des relations qu'il renferme et des éclaircissements qu'on en peut tirer, prenons d'abord quelques notes générales sur l'ensemble même de ces documents.

Durant les six premières semaines, on n'y rencontre guère de narration qui ne soit coupée de nombreuses lacunes. À chaque feuillet on sent des interruptions marquées, soit dans le songe, soit dans le souvenir que j'en ai gardé. Parfois même, une annotation succincte indique simplement que tel ou tel jour je ne me souviens absolument de rien.

Du troisième au cinquième mois, le manque de liaison devient de plus en plus rare, en même temps que l'abondance des récits va toujours croissant. La dernière mention d'un sommeil dont les rêves n'aient point laissé de trace correspond enfin à la cent soixante-dix-neuvième nuit.

Faudrait-il conclure de ce dernier fait que je rêvais dès lors bien davantage, et que cette habitude même de me préoccuper de mes rêves durant la veille avait augmenté sensiblement chez moi les dispositions à rêver ? La faculté de penser s'accroît par l'exercice qu'on en fait ; il n'est donc pas invraisemblable que le même principe s'étende à la faculté de rêver davantage dans le sens d'avoir des rêves plus animés et plus variés ; mais de nombreux passages de mon journal, écrits à une époque où j'étais loin d'avoir encore aucune opinion arrêtée, me prouvent que c'était surtout la facilité à me rappeler mes rêves qui, sous l'influence de l'habitude, allait augmentant de jour en jour, ou, pour mieux dire, de nuit en nuit. En recherchant les souvenirs de la dernière nuit écoulée, il m'arrivait parfois de retrouver tout à coup la chaîne et les incidents d'un rêve antérieur précédemment oublié. Je constatais alors que la mémoire seule m'avait fait défaut, quand j'avais cru pouvoir accuser une interruption dans mes songes. Cette opinion, qui, chez moi, devait devenir plus tard une conviction profonde, à savoir que la pensée ne s'éteint jamais d'une manière absolue, non plus que le sang ne cesse jamais absolument de circuler, j'en avais déjà le germe intuitif, en écrivant des phrases telles que celles-ci :

« 14 juin. — Cette nuit, je n'ai rien rêvé, ou plutôt je ne me souviens de rien ; car il me paraît impossible que j'aie passé une nuit sans rêves.

« 28 juin. — Rien, absolument rien ; j'ai beau me creuser la tête, *je ne puis me rappeler ce que j'ai rêvé cette nuit.*

« 7 juillet. — (Après avoir détaillé quelques particularités d'un songe de la nuit) : Ceci me rappelle à l'instant le rêve du jeudi de l'autre semaine, dont je ne m'étais pas souvenu du tout à mon réveil. J'étais aussi en bateau... etc. (Suit le récit du rêve, et, à la fin :) Ce n'est pas la première fois que je me rappelle seulement après plusieurs jours des fragments de songes dont je ne m'étais pas souvenu le jour même ; mais c'est la première fois qu'il m'arrive de m'en rappeler un tout entier et si longtemps après. Cela m'étonne, parce que j'avais remarqué au contraire plusieurs fois que, pour se bien souvenir des détails d'un rêve, il fallait les noter aussitôt en se réveillant, avant d'avoir pensé à autre chose. »

Cette dernière réflexion sera plus loin le sujet de quelques observations spéciales. Quant à présent, je me borne à signaler que six mois d'une attention suivie et d'un exercice journalier avaient suffi pour accoutumer mon esprit à conserver toujours, au moment du réveil, le souvenir des rêves de la nuit.

Depuis cette époque, et pendant plus de vingt ans, il ne m'est pas arrivé une seule fois d'interroger ma mémoire au réveil, non-seulement sans qu'elle ne me fournisse aussitôt

la notion d'un songe, mais encore sans qu'elle ne m'en reproduise aussitôt toutes les circonstances principales.

Nos occupations et nos préoccupations habituelles exercent une grande influence sur la nature de nos rêves, qui sont généralement comme un reflet de notre existence réelle. C'est là une vérité qui touche à la banalité de fort près, et que je croirais inutile de consigner si ce n'était justement à sa conséquence immédiate que j'ai dû cette facilité de m'observer moi-même, origine des observations que je publie aujourd'hui. L'habitude de penser durant le jour à mes rêves, de les analyser et de les décrire eut pour résultat de faire entrer ces éléments de ma vie intellectuelle ordinaire dans l'ensemble des réminiscences qui pouvaient se présenter à mon esprit durant le sommeil. Il m'arriva donc une nuit de rêver que j'écrivais mes songes, et que j'en relatais de très-singuliers. Mon regret fut extrême au réveil de n'avoir pas eu conscience en dormant de cette situation exceptionnelle. Quelle belle occasion perdue ! me disais-je ; que de détails intéressants j'aurais pu recueillir ! Cette idée me poursuivit plusieurs jours et, par cela même qu'elle assiégeait mon esprit, le même songe ne tarda guère à se reproduire, avec cette modification toutefois que, les idées accessoires ralliant désormais l'idée principale, j'eus parfaitement le sentiment que je rêvais, et je pus fixer mon attention sur les particularités qui m'intéressaient davantage, de manière à en conserver en m'éveillant un souvenir plus net et mieux arrêté. Ce nouveau mode d'observation prit peu à peu une extension très-grande. Il

devenait la source d'investigations précieuses, à mesure que je commençais à entrevoir dans ces études autre chose qu'un puéril passe-temps.

Le premier rêve où j'eus, en dormant, ce sentiment de ma situation réelle se place à la deux cent septième nuit de mon journal ; le second, à la deux cent quatorzième. Six mois plus tard, le même fait se reproduit deux fois sur cinq nuits, en moyenne. Au bout d'un an, trois fois sur quatre. Après quinze mois, enfin, sa manifestation est presque quotidienne, et, depuis cette époque, déjà si éloignée, je peux attester qu'il ne m'arrive guère de m'abandonner aux illusions d'un songe sans retrouver, du moins par intervalles, le sentiment de la réalité.

III

Les visions que nous avons en songe peuvent se définir la représentation aux yeux de notre esprit des objets qui occupent notre pensée. — *Nihil est in visionibus somniorum quod non prius fuerit in visu.* — Les clichés-souvenirs. — Différence entre rêver et penser. — Pourquoi nous avons tantôt des visions d'une netteté parfaite, et tantôt des visions confuses. — Premier examen de quelques opinions matérialistes. — Un rêve de fleuriste et un rêve de mendiant. Sur les monuments d'architecture et sur les ouvrages d'art qui nous apparaissent en rêve. — Relation d'un rêve assez remarquable et conséquences à en tirer.

Les visions que nous avons en songe peuvent se définir, je crois : *la représentation aux yeux de notre esprit des objets qui occupent notre pensée.*

Notre mémoire, pour me servir d'une comparaison empruntée aux découvertes de la science moderne, est comme la glace recouverte de collodion, qui garde instantanément l'impression des images projetées sur elle par l'objectif de la chambre noire. L'instrument était-il bien au point ? l'image a-t-elle été bien nettement projetée ? le cliché fournira des images claires et précises chaque fois qu'on lui en voudra demander. L'image, au contraire, a-t-elle été perçue vaguement, en des conditions défavorables

de lumière, de distance, d'impressionnabilité ; ou bien a-t-elle passé trop rapidement pour qu'il en puisse demeurer une trace bien marquée ? on n'obtiendra du cliché que de vagues silhouettes, des ombres indécises, et des traits confus.

La mémoire a d'ailleurs sur l'appareil photographique cette merveilleuse supériorité qu'ont les forces de la nature de renouveler elles-mêmes leurs moyens d'action. Sa glace est toujours prête à retenir (avec le plus ou moins de netteté qui résulte du temps et des circonstances) tout ce qui vient à s'y réfléchir. Pour chacun de nous il en est, enfin, de ces immenses casiers, où tant de souvenirs s'accumulent, comme il en est pour le photographe des armoires profondes où s'amoncèle la collection de ses clichés. Il est tel de ces clichés que vous pourriez montrer parfois à l'opérateur lui-même sans qu'il le reconnaisse, ni qu'il s'en souvienne, alors qu'un laps de plusieurs années en a fait passer des milliers d'autres sous ses yeux. Combien il nous serait plus difficile encore de connaître tout ce que peuvent renfermer les insondables profondeurs de la mémoire où les *clichés-souvenirs* s'emmagasinent à l'infini, à tous les instants de notre vie, et la plupart du temps à notre insu. Autre chose est posséder, autre chose est savoir que l'on possède. Autre chose est se souvenir, autre chose est savoir que l'on se souvient.

Ayant ainsi indiqué comment s'opère, selon moi, la formation de ce que j'ai appelé le *cliché-souvenir*, je

poserai dès à présent trois propositions, qui sont comme le résumé de ce qui précède :

1° Le plus ou moins de netteté des images que nous voyons en songe dépend, le plus souvent, de la perfection plus ou moins grande avec laquelle le *cliché-souvenir* s'est originairement formé^[1].

2° Lorsque nous croyons apercevoir en songe des personnages ou des choses dont nos yeux n'auraient eu jusqu'alors *aucune notion*, cela tient uniquement à ce que nous avons perdu le souvenir direct des circonstances qui présidèrent à la formation des *clichés-souvenirs* auxquels ces visions sont dues, ou que nous ne reconnaissons pas le type primitif sous une forme modifiée par le travail de l'imagination.

Nous sommes, à leur égard, dans la situation de l'homme qui possède sans s'en douter, mais, en modifiant un axiome célèbre, on pourrait dire :

Nihil est in visionibus somniorum quod non priùs fuerit in visu.

3° La nature des *clichés-souvenirs*, dont notre mémoire s'approvisionne, exercera sur nos rêves une influence énorme. Les relations habituelles, le milieu dans lequel on vit, les spectacles de toute sorte auxquels on assiste, les peintures, les albums que l'on regarde, et jusqu'aux lectures que l'on fait sont autant d'occasions pour la mémoire de multiplier indéfiniment ses *clichés-souvenirs*. Ce qui n'était que l'œuvre d'un artiste prendra bien souvent en songe le

corps et les apparences d'une réalité ; de telle façon qu'alors, à proprement parler, nous rêverons en effet à des personnages imaginaires ; mais n'est-ce point encore exactement ce qui s'opère dans la vie réelle, quand nous laissons courir l'imagination à la recherche de quelque conception relativement nouvelle ? Qu'est-ce que créer pour l'homme ? Qu'est-ce qu'inventer, en peinture, en littérature, en poésie ? N'est-ce point combiner et réunir dans un nouvel ensemble les divers moyens de séduction dont les éléments nous sont fournis par notre mémoire, c'est-à-dire par nos *clichés-souvenirs* ?

Entre *penser* et *rêver*, cette énorme différence existe toutefois, que l'éclat du jour et du monde ambiant, dans la vie réelle, ne permet jamais à nos simples conceptions de revêtir une forme nette et certaine^[2], tandis que, dans le rêve, quand les volets sont fermés à la lumière du dehors, il n'est point de pensée relative à un objet réel qui ne soit accompagnée de son image solidaire, tout ce que nous imaginons se montrant aussitôt avec le plus ou moins de netteté que comportent les *clichés-souvenirs*.

Mais comment s'établit en rêve le cours des idées ? Par quelles causes la pensée est-elle déterminée à se porter sur tels ou tels objets ? Nous allons l'examiner tout à l'heure, après que nous aurons épuisé quelques préliminaires obligés.

Voyons d'abord, à l'appui des trois propositions qui précèdent, quels exemples mon journal pourra me fournir :

Ma première remarque s'appliquait à un fait que chacun a pu constater maintes fois, à savoir, que s'il est des visions d'une netteté parfaite, il en est d'autres, et en grand nombre, qui semblent confuses, indécises, et comme enveloppées de brouillard. Quand c'est tout l'ensemble du rêve qui se montre ou nébuleux ou vivement dessiné, la cause en est fort souvent dans le plus ou moins d'intensité du sommeil, ce qui s'explique très-aisément ; mais lorsqu'à côté d'une vision claire, une autre vient se placer vague et obscure, quelle en est la raison ?

Les théoriciens qui savent trouver dans le système nerveux l'explication de toute chose, ne seront assurément pas embarrassés pour vous répondre. Ils vous diront que cela tient à ce que la racine de la fibre cérébrale, qui vous transmettait la figure confuse, n'était pas aussi fortement ébranlée que la racine d'une autre fibre, qui a évoqué des contours précis ; et tant pis pour vous si vous n'êtes pas complètement satisfait d'une explication aussi heureuse. Pour moi, je réponds humblement : j'ignore ce qui se passe à la racine de mes fibres cérébrales, mais voici ce qui s'est passé dans le domaine ouvert à mes appréciations plus modestes :

Vis-à-vis de mes fenêtres était un atelier de fleuristes. L'une d'elles me causait beaucoup de distractions, au temps où j'écrivais mes songes ; mes yeux quittaient bien souvent Tacite pour se tourner de son côté ; et cependant l'imagination jouait un grand rôle dans cette admiration contemplative, car une cour et un jardin séparaient notre

maison de celle qu'elle habitait, et quelque pénétrants que fussent mes regards, je ne parvenais à saisir qu'un gracieux ensemble dont les traits demeuraient toujours un peu indécis. Cette préoccupation attrayante ne pouvait manquer, on le pense bien, de se reproduire quelquefois dans mes rêves. J'en trouve huit, durant la troisième année de mes annotations journalières, où l'intervention de ma voisine est mentionnée au milieu d'incidents très-variés. Deux fois je l'aperçois seulement de mes fenêtres, comme il advenait chaque jour en réalité ; d'autres fois je me crois transporté dans l'atelier où elle travaille ; je la rencontre à sa porte ; je me figure qu'elle est à la campagne chez mes parents ; je cause avec elle, je la vois enfin de très-près. Partout où il est question d'elle, mon journal consigne invariablement le regret que j'ai ressenti de n'avoir pu nettement distinguer sa physionomie, qu'une gaze importune ou qu'une ombre légère semblait toujours voiler à demi.

Ailleurs, dans ce même journal de mes songes, l'image d'un vieux mendiant d'une figure étrange, qui nous avait demandé l'aumône *un soir* avec des paroles bizarres, est signalée comme m'étant réapparue trois fois, non sans m'impressionner assez vivement. Les songes au milieu desquels il se montre sont des plus clairs et des plus minutieusement perçus. Cependant la figure du vieux bohémien ne sort jamais de la demi-teinte. Le *cliché-souvenir*, demeuré confus dès son principe, ne saurait fournir une image plus nette qu'il ne le comporte, et, fût-elle appelée par l'association des idées à se produire parmi

plusieurs autres d'une netteté parfaite, cette image essentiellement indéfinie ne ferait que mieux ressortir le contraste, si commun dans les rêves, de tableaux pleins d'une vigueur extrême à côté d'autres à peine esquissés.

Ces deux exemples auront suffi pour caractériser cette première remarque, appuyée d'ailleurs dans mes notes par une infinité d'autres observations.

Je passe à la seconde proposition, qui n'est pas la moins importante à bien établir, celle où j'avance que toutes les images de nos songes émanent des clichés recueillis dans la vie réelle. Comme elle se lie intimement à la troisième proposition relative à la façon dont notre mémoire se meuble, je vais donner quelques exemples qui pourront s'appliquer à toutes les deux.

Parmi les lecteurs qui me feront l'honneur de parcourir ce livre, ne s'en rencontrera-t-il point qui se soient demandé parfois comment, n'étant ni architectes, ni sculpteurs, ni peintres, ils ont pu entrevoir, dans leurs rêves, des édifices d'un style remarquable, des peintures ou des statues d'une perfection rare, conçus, en apparence du moins, par la seule force de leur imagination. Ce fait qu'un homme qui ne saurait, dans l'état de veille, crayonner le moindre bonhomme ni esquisser une simple maisonnette, deviendrait tout à coup, par la seule vertu du sommeil, capable d'inventer des palais splendides et de composer des tableaux de maître serait un fait capital, un fait exorbitant, qu'on veuille bien y faire attention. Je m'étonne même extrêmement de ne le voir examiné par aucun des auteurs

dont les écrits sur le sommeil et les songes me sont tombés sous les yeux. Néanmoins ce fait primordial ne pouvant, je crois, être contesté, que l'on aperçoive de temps en temps, dans le panorama des songes, des monuments et des ouvrages d'art d'une conception fort au-dessus des facultés ordinaires d'invention du songeur, et dont il lui semble cependant n'avoir eu jusqu'alors aucune idée, la logique nous conduit à cet inévitable dilemme, ou d'accorder une puissance vraiment surnaturelle à l'imagination de l'homme endormi, ou de reconnaître qu'il devait posséder à son insu déjà, dans les arcanes de sa mémoire, tous les *clichés-souvenirs* capables de fournir ces remarquables visions.

Poser une telle question c'est la résoudre. Le surnaturel ne peut jouer aucun rôle dans un recueil d'observations pratiques comme celui-ci. Voyons donc ce que nous dira l'expérience, à l'appui de la réponse qu'on s'est déjà faite ?

Les nombreux dessins coloriés du journal de mes rêves m'ont permis plusieurs fois de retrouver, après un laps de temps assez considérable, le type originaire de certaines visions dues au souvenir de quelque gravure, de quelque site, ou de quelque passant. Dans une visite à la campagne, chez un parent que nous allions voir de loin en loin, je reconnus une fois, appendue aux murs d'un corridor, une vieille caricature sur laquelle semblaient calqués les traits et l'accoutrement d'une sorte de fantôme qui m'était apparu en songe deux ans auparavant. Plus d'une année s'était écoulée entre l'époque où j'avais dû jeter un coup d'œil sur cette caricature, et celle où l'impression que j'en avais

évidemment conservée s'était ravivée durant mon sommeil. Le souvenir en paraissait pourtant dès lors bien effacé, puisque j'avais pu dessiner et colorier le fantôme de mon rêve, sans me douter que rien de semblable eût jamais passé devant mes yeux.

Un fait plus extraordinaire, et qui pourrait presque s'appeler une aventure, devait me frapper quelques mois plus tard. J'étais entré désormais dans une période où je ne rêvais guère sans en avoir parfaitement la conscience ^[3]. Je fis un songe très clair, très suivi, très précis, pendant lequel je me figurais être à Bruxelles (où je n'étais jamais allé). Je me promenais tranquillement, parcourant une rue des plus vivantes, bordée de nombreuses boutiques dont les enseignes bigarrées allongeaient leurs grands bras au-dessus des passants. « Voici qui est bien singulier, me disais-je, il n'est vraiment pas présumable que mon imagination invente absolument tant de détails. Supposer comme les Orientaux que l'esprit voyage tout seul, tandis que le corps sommeille, ne me semble pas davantage une hypothèse à laquelle on puisse s'arrêter. Et cependant je n'ai jamais visité Bruxelles, et cependant voilà bien en perspective cette fameuse église de Sainte-Gudule que je connais pour en avoir vu des gravures. Cette rue, je n'ai nullement le sentiment de l'avoir jamais parcourue, dans quelque ville que ce soit. Si ma mémoire peut garder, à l'insu même de mon esprit, des impressions si minutieuses, le fait mérite d'être constaté ; il y aura là très certainement le sujet d'une vérification curieuse. L'essentiel est d'opérer sur des données bien

positives, et par conséquent de bien observer. » Aussitôt je me mis à examiner l'une des boutiques avec une attention

extrême, de telle sorte que, si je venais un jour à la reconnaître, le moindre doute ne pût me rester. Ce fut celle d'un bonnetier, devant laquelle je me figurais être, qui devint le point de mire des yeux de mon esprit ouverts sur ce monde imaginaire. J'y remarquai d'abord, pour enseigne, deux bras croisés, l'un rouge et l'autre blanc, faisant saillie sur la rue, et surmontés en guise de couronne d'un énorme bonnet de coton rayé. Je lus plusieurs fois le nom du marchand afin de le bien retenir ; je remarquai le numéro de la maison, ainsi que la forme ogivale d'une petite porte, ornée à son sommet d'un chiffre enlacé. Puis, je secouai le sommeil par ce violent effort de volonté qu'on peut toujours faire quand on a le sentiment d'être endormi, et, sans laisser le temps de s'effacer à ces impressions si vives, je me hâtai d'en consigner et d'en dessiner tous les détails avec un grand soin. Quelques mois plus tard, je devais avoir l'occasion de visiter Bruxelles, et je n'épargnerais aucune peine pour éclaircir un fait qui, de prime-abord, sans que je m'en pusse défendre, m'inspirait les plus fantastiques suppositions. J'attendis l'époque où ma famille devait se rendre en Belgique avec une indicible impatience. Elle arriva. Je courus à l'église de Sainte-Gudule, qui me parut une vieille connaissance ; mais, quand je cherchai la rue des enseignes multiformes et de la boutique rêvée, je ne vis rien, absolument rien qui s'en rapprochât. En vain je parcourus méthodiquement tous les quartiers marchands de

cette ville coquette ; il fallut reconnaître l'inutilité de mes recherches et me résigner à y renoncer. À dire vrai, j'aurais été plus effrayé qu'enchanté d'une réussite inespérée, qui m'eût jeté nécessairement dans les régions de la fantaisie et du merveilleux. Je savais désormais que je n'avais à faire qu'à un phénomène psychologique probablement explicable ; et, sans prévoir s'il me serait jamais donné d'en saisir l'explication précise, je reprenais avec plus de calme l'analyse consciencieuse des phénomènes accessibles à l'investigation humaine.

Plusieurs années s'écoulèrent. J'avais presque oublié cet épisode de mes préoccupations d'adolescent, lorsque je fus appelé à parcourir diverses parties de l'Allemagne, où j'étais allé déjà durant mes plus jeunes ans. Je me trouvais donc à Francfort, fumant tranquillement une cigarette après mon déjeuner, marchant devant moi sans m'être tracé aucun itinéraire. J'entrai dans la rue *Judengasse*, et tout un ensemble d'indéfinissables réminiscences commença vaguement à s'emparer de mon esprit. Je m'efforçais de découvrir la cause de cette impression singulière ; tout à coup je me rappelai le but de mes inutiles promenades à travers Bruxelles. Sainte-Gudule assurément ne se montrait plus en perspective ; mais c'était bien la rue dessinée dans le journal de mes rêves ; c'étaient bien les mêmes enseignes capricieuses, le même public, le même mouvement qui m'avaient jadis si vivement frappé pendant mon sommeil. Une maison, je l'ai dit, avait été surtout de ma part l'objet d'un examen minutieux. Son aspect et son numéro s'étaient

fortement gravés dans ma mémoire. Je courus donc à sa recherche, non sans une émotion véritable. Allais-je rencontrer une déception nouvelle, ou bien au contraire saisir le dernier mot de l'un des problèmes les plus intéressants que je me fusse posé ? Qu'on juge de mon étonnement, et tout à la fois de ma joie, quand je me vis en face d'une maison si exactement pareille à celle de mon ancien rêve, qu'il me semblait presque avoir fait un retour de six ans en arrière et ne m'être point encore éveillé. À Paris, j'aurais eu bien des chances pour ne plus retrouver ni cette porte caractéristique, ni son vieux couronnement, ni l'enseigne traditionnelle avec l'immuable nom du commerçant. Mais à Francfort, où la fièvre des démolitions était loin, fort heureusement, d'avoir exercé les mêmes ravages, j'avais la satisfaction de voir confirmée l'opinion que depuis si longtemps je m'étais faite, et de la formation des *clichés-souvenirs*, à l'insu même de celui qui les recueille, et de la netteté des images que ces clichés peuvent reproduire, en songe, devant les yeux de notre esprit.

Évidemment j'avais parcouru déjà cette rue la première fois que j'étais allé à Francfort, c'est-à-dire trois ou quatre ans avant l'époque de mon rêve, et, sans que je m'en doutasse, sans que je puisse expliquer de quelles dispositions particulières cela dépendît, tous les objets exposés à ma vue se photographièrent instantanément dans ma mémoire avec une admirable précision. Mon attention cependant, suivant l'acception qu'on donne habituellement à ce mot, devait rester étrangère au travail mystérieux qui